

MÉMORANDUM

A photograph of a dancer in a red and silver outfit performing a backflip on a blue mat. The dancer is in mid-air, with their back to the camera and legs tucked. The background is dark, and there are other people visible in the background, including one in a blue shirt and another in a red and white striped shirt. The lighting is dramatic, highlighting the dancer's outfit.

**POUR LE FUTUR
DE LA DANSE**

Ce mémorandum est le fruit d'une réflexion globale, initiée par la RAC et menée avec Contredanse, en consultation avec le secteur.

Coordination : Anaïs Lambert, Isabelle Meurrens.

Rédaction : Anaïs Lambert, Isabelle Meurrens.

avec la contribution notamment de Maïté Alvarez, Stéphanie Auberville, Fabienne Aucant, Kassy Bondoko, Patrick Bonté, Pierre-Laurent Boudet, Baptiste Conte, Florence Corin, Andrea Kerr, Bertrand Lahaut, Astero Lamprinou, Samuel Lefeuvre, Laura Linder, Rosa Lobato Camps, France Morin, Nicole Mossoux, Camille Philippot, Catherine Plomteux, Karine Ponties, Olivier Roisin, Alix Sarrade, Francesca Saraullo, Sabina Scarlat, Elodie Verlinden, Maria Clara Villa Lobos.

Mise en page : Florence Corin, Laura Linder.

Relecture : Orélie Bertrand, Olivier Hespel, Alexia Psarolis.

MÉMORANDUM POUR LE FUTUR DE LA DANSE

**La danse palpite avec intensité :
Élargissement des publics,
Transversalité des formes,
Perméabilité des pratiques amateurs
et professionnelles
Essor de la création**

Des initiatives multiples ont façonné le secteur de la danse, avec très peu de moyens. Le résultat est une charpente fragile avec un maillage tantôt serré tantôt distendu. Penser un nouveau plan pour la danse, une urgence pour l'écosystème qui, en termes de politiques culturelles, manque d'une vision globale.

« *Danser, sinon nous sommes perdus.* »

Pina Bausch, chorégraphe

ÉTAT DES LIEUX

Années 1980 : L'émergence

Naissance de la danse contemporaine en Belgique dans la suite de la « Nouvelle danse » en France et de la « Postmodern dance » étatsunienne. De jeunes artistes viennent du monde entier pour se former à Mudra : Anne Teresa de Keersmaeker, Maguy Marin, Nicole Mossoux, Claudio Bernardo, Michèle Anne De Mey, Karine Ponties et bien d'autres.

Années 1990 : L'envol

De jeunes compagnies émergent ; des programmateurs invitent des figures internationales ; de multiples festivals naissent qui favorisent l'émergence d'une discipline novatrice. Vue de l'étranger, Bruxelles devient la capitale de la danse.

Années 2000 : Le grand écart

«Eldorado ou marécage», titrait le journal Libération au début des années 2000, pour parler tout à la fois de l'attrait qu'avait déjà Bruxelles pour les danseur·euse·s du monde entier mais aussi du faible niveau de moyens et de reconnaissance interne. Contraste entre la vitalité d'un secteur, le nombre croissant d'artistes et de créations, et la frilosité pour diffuser la danse sur le territoire wallon autant que l'inertie à accompagner cette croissance en termes de soutien public.

Aujourd'hui

En 20 ans, le nombre de compagnies, d'institutions et de projets a plus que doublé. Les tournées des compagnies de danse de la Fédération Wallonie-Bruxelles représentent aujourd'hui 37% de l'ensemble des tournées internationales des arts vivants. Entre l'avant et l'après Covid, le nombre de spectateur·ice·s de danse a grimpé de 91% grâce, entre autres, à une augmentation des séries de représentations. Malgré le développement du secteur, l'augmentation des budgets de la danse à euro constant n'a pas suivi l'inflation.

EN QUELQUES CHIFFRES

110.000 élèves de danse

Dans les écoles privées de Bruxelles et de Wallonie, la danse est la deuxième pratique amateur - après le football. Bien qu'il y ait une forte volonté de relier les pratiques amateurs et professionnelles, force est de constater que les élèves des écoles de danse vont peu voir de la danse.

1984

Premières compagnies, premières aides aux projets en même temps que la naissance de l'association Contredanse (1984) qui documente cette histoire en train de se créer.

1991

La FWB crée le centre chorégraphique Charleroi Danse avec les moyens du Ballet de Wallonie en l'unissant à la vitalité du Plan K.

1994

Le soutien à la danse se charpente avec l'arrivée en 1994 des premiers contrats-programmes (CP).

1997

Le secteur se rassemble et crée la RAC qui fédère et structure les revendications.

2010

Naissance du dispositif « Réseau des scènes chorégraphiques » de la Cocof : qui réunit neuf théâtres et lieux de diffusion sur Bruxelles.

2017

13 compagnies supplémentaires bénéficient d'un CP. Le nombre des CP augmente de 200%, les moyens n'augmentent que de 59%. Création des conventions pluriannuelles.

2021

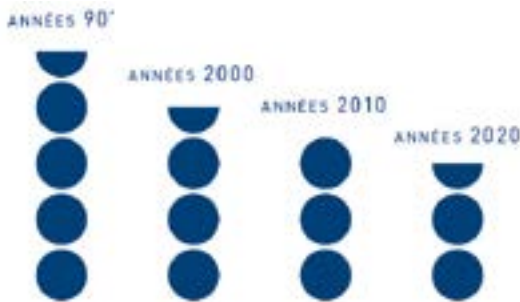
Création du « Master Danse et pratiques chorégraphiques », 30 ans après la fermeture de Mudra et 20 ans après le décret qui prévoit l'organisation du domaine de la danse dans l'enseignement supérieur (1999).

11%

C'est le poids de la danse au sein du budget des arts vivants de la Fédération Wallonie-Bruxelles en 2022 (11% du budget pour un secteur représentant 14% des opérateurs en arts vivants).

ÉTAT DES LIEUX

Évolution du nombre de danseur-euse-s par création au plateau



Le nombre de danseuses et danseurs au plateau ne cesse de décroître, conséquence inévitable de la réduction des moyens réels pour chaque création. Nous sommes dans un cercle vicieux où les formes se standardisent, rendant d'autant plus difficile la diffusion de plus grandes formes.

Évolution des moyens des compagnies de danse



Il y a 20 ans, 11 compagnies bénéficiaient d'une aide structurelle et elles pouvaient compter sur une subvention médiane de 125.000 euros. 20 ans plus tard, ce montant a diminué de moitié puisque le nombre de ces compagnies (25) a plus que doublé. Si l'on tient compte de l'inflation, ce montant passe alors à 44.451 euros, soit trois fois moins qu'en 2002.

Place de la danse et des publics

Focus sur les tickets vendus dans 12 lieux de Bruxelles et de Wallonie en 3 ans



Envolée spectaculaire du nombre de représentations et de spectateur-riche-s avant et après-covid, qui ont presque doublé en 3 ans. 12 lieux de différentes tailles et différents réseaux situés à Bruxelles et dans trois provinces de Wallonie (Hainaut, Namur, Liège) proposent aujourd'hui davantage de spectacles de danse et surtout des séries plus longues, avec un taux de remplissage des salles en augmentation.

Données: Il s'agit des spectacles de danse de Charleroi Danse (La Raffinerie et Les Écuries), Les Brigittines, le Palais des Beaux-arts de Charleroi, le Delta, le Centre Culturel d'Uccle, le Jacques Franck, le Théâtre de Liège, C'est Central, les Tanneurs, le Marni et Wolubilis.

Les graphiques et analyses ci-dessus sont extraits de [Nouvelles de danse n° 87 - octobre 2023](#)

CONSTAT

Depuis 20 ans, les budgets suivent à peine l'inflation, les subsides médians des compagnies ont été divisés par deux en 20 ans. On assiste inévitablement à une standardisation des (toutes petites) formes diffusables et une asphyxie des structures de services aux professionnel-le-s qui ne peuvent plus suivre les besoins croissants du secteur ; la demande étant proportionnelle en termes d'informations sociale et juridique, d'accompagnement de l'émergence, d'archivage et de documentation, d'espaces de travail, etc.



POURQUOI SOUTENIR LA DANSE ?

SOUTENIR LA DANSE, C'EST

SOUTENIR UNE DISCIPLINE INCLUSIVE

La croissance et la diversité des acteur·rice·s du secteur chorégraphique sont le reflet de l'évolution démographique et multiculturelle en Fédération Wallonie-Bruxelles, et attestent que la danse est l'une des disciplines artistiques les plus inclusives et représentatives de la société d'aujourd'hui.

L'émergence et la présence progressive des street dances, dites « urbaines », dans les théâtres et centres culturels sont indéniablement puissantes. De plus en plus, on retrouve dans les programmations un large éventail d'autres styles de danse tels que le krump, le dancehall, le waacking ou le hip hop entre autres. Le nombre de créations ainsi que le public attiré par ces danses connaissent une croissance considérable. De plus, la présence de la danse sur les réseaux sociaux et dans les programmes télévisés atteste de l'engouement pour cette discipline interculturelle.

SOUTENIR UNE MULTIPLICITÉ DE PRATIQUES ARTISTIQUES

Soutenir la danse, c'est aussi soutenir une multiplicité de disciplines et un art au croisement de pratiques artistiques. Par sa libre circulation des formes, elle convoque de nombreux domaines : musique, arts visuels, architecture, audiovisuel, design textile, etc.

Soutenir la danse, c'est œuvrer pour une diversité des savoir-faire, des langages et une mixité des cultures.

FAVORISER LE BIEN-ÊTRE INDIVIDUEL ET COLLECTIF

À l'ère de la digitalisation et dans le climat d'incertitude que nous traversons, la danse permet d'inviter chacun·e à se reconnecter au corps. Des études¹ ont dernièrement vu le jour pour démontrer les bienfaits des arts, et particulièrement, de la danse, sur le bien-être individuel et collectif.

ACCOMPAGNER UNE RICHE COMMUNAUTÉ D'ARTISTES

Avec ses écoles de danse, qui voient éclore chaque année de nouveaux talents artistiques, sa scène de danse dynamique et ses nombreuses compagnies de danse de renommée mondiale, Bruxelles mérite bien sa réputation de capitale de la danse. Elle offre la possibilité de composer et d'être en lien avec une communauté riche d'artistes venant du monde entier.

S'ENGAGER EN FAVEUR DES DROITS CULTURELS

Soutenir la danse, c'est entretenir un terreau de créativité solidaire, présent et actif, et lui permettre de travailler dans des conditions favorables. C'est œuvrer pour une diversité des langages, une mixité des cultures et des savoir-faire.

1. Notamment « [Dance and Well-being](#) » in 'Fit for the Future' series of research papers commissioned by the European Dance Network (EDN)

La danse naît de ce que nous partageons toutes et tous, un corps. Elle est par là-même l'art de l'accessibilité, un vecteur de cohésion sociale.

RECOMMANDATIONS POUR SOUTENIR LA DANSE



QUATRE AXES PRIORITAIRES, 37 RECOMMANDATIONS EN UN COUP D'OEIL

APPRENDRE, RECHERCHER ET ENSEIGNER LA DANSE

_En intégrant la danse dans l'ensemble du système éducatif. La danse doit compter dans le Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique (PECA).

_En organisant la formation non-artistique en danse, tant par des formations pédagogiques que par l'ouverture d'une agrégation en danse.

_En soutenant et valorisant la recherche en danse, qu'elle soit pratique ou académique, artistique ou théorique. En veillant à son archivage et son histoire.

RENFORCER LA PROFESSION- NALISATION DES ARTISTES

_En veillant à la conformité du statut d'artiste et au respect des conditions de travail, en informant sur les politiques en place.

_Par l'accompagnement professionnel, en donnant accès à l'information pratique et juridique, en soutenant la production et diffusion, en renforçant les structures de services existantes, en créant des espaces solidaires et d'échanges.

_En soutenant et visibilisant les nouvelles générations et les nouvelles formes d'expression de la danse.

POUR UNE DIFFUSION ÉLARGIE DE LA DANSE

_En rendant la danse plus visible, plus perméable avec le quotidien de chacun-e, par des dispositifs de médiation, par la diversification des lieux de diffusion et la diversité des danses.

_En développant une véritable politique territoriale de diffusion de la danse par la constitution d'un réseau de danse wallon et les partenariats intercommunautaires.

_En investissant le rayonnement de la danse à l'international.

UN ÉCO-SYSTÈME À STRUCTURER EN RÉSEAU(X)

_En renforçant et structurant l'écosystème global de la danse en cartographiant, étudiant et analysant le secteur de la danse, en organisant des rencontres annuelles afin de faciliter le dialogue et d'identifier les besoins.

_Créer des opportunités pour penser en réseau et coopérer. Collaborer sur le long terme en permettant une sécurité de l'emploi aux artistes.

1. APPRENDRE, RECHERCHER ET ENSEIGNER LA DANSE

En intégrant la danse dans l'ensemble du système éducatif

_Des maternelles aux secondaires, la danse doit compter dans le Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique (PECA) comme vecteur d'émancipation personnel et d'éveil à la créativité.

Par la formation non-artistique

_Organiser des formations pédagogiques pour l'accroissement des expertises et compétences en danse.

_Ouvrir une agrégation en danse reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles afin d'assurer la qualification du personnel en académie.

_S'assurer de la cumulabilité du statut de professeur-e de danse avec le statut d'artiste, afin d'éviter la pénurie du métier.

Par le soutien de la recherche (qu'elle soit pratique ou académique)

_Valoriser la recherche afin, d'une part, de permettre aux artistes de (re-)déployer leur écriture chorégraphique et, d'autre part, d'accroître l'expertise et les compétences en danse tout en renforçant la collaboration entre les milieux culturels et académiques.

_Explorer et mettre en lumière quarante ans d'histoire de la danse en Fédération Wallonie-Bruxelles auprès des publics, des étudiant-e-s et des chercheur-euse-s en danse.

_Encourager la recherche académique en danse par l'intégration de ce champ dans les cursus en master au sein des sciences humaines (sociologie, anthropologie, etc).

_Créer un fonds de soutien à la recherche tant pratique qu'académique, mais aussi au travail d'archivage, qui permettrait, entre autres, de fédérer différents types de structure, relevant tant du monde culturel qu'académique.

« la danse est un fait social total qui mérite d'être étudié au même titre que la religion ou la politique. »

Andrée Grau, anthropologue

2. RENFORCER LA PROFESSIONNALISATION DES ARTISTES

En veillant à la conformité du statut d'artiste et au respect des conditions de travail

_Assurer une veille sur les nouvelles politiques mises en place : la nouvelle réforme du statut de l'artiste et la création de la nouvelle commission artiste, les nouveaux dispositifs tels que le PECA et les futurs décrets.

_Renforcer l'attractivité des métiers en pénurie - technicien-ne-s et métiers administratifs et d'accompagnement.

Par l'accompagnement professionnel

_(Re)créer un guichet des arts, ou donner des moyens à une structure existante des arts vivants, pour centraliser les informations et les conseils sur les matières juridiques.

_Ouvrir et soutenir des bureaux de production et de diffusion pour la danse,

_Renforcer les moyens des structures de service existantes afin qu'elles puissent suivre la croissance du milieu de la danse.

_Créer de nouveaux dispositifs pour accompagner et former les artistes avec des espaces de travail collaboratif et de recherche, à l'instar du Centre National de la Danse (CN D) en France.

En soutenant les nouvelles générations

_Créer une plateforme de visibilité, un festival, pour la diffusion des artistes émergent-e-s, à l'instar d'EMERGENCIA (Suisse).

_Accroître leur présence dans les programmations de lieux et de festivals de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

_Prendre en considération la présence croissante des street dances et de leurs créations et faciliter l'éligibilité aux appels à projets.

3. ÉLARGIR LA DIFFUSION DE LA DANSE

Rendre la danse plus visible, plus perméable, poreuse avec le quotidien de chacun-e

_Développer (et investir dans) une politique de médiation efficace par la mise en place de nouveaux outils dédiés et par la valorisation du rôle de médiateur-riche en danse au sein des lieux de diffusion pour former les spectateur-riche-s.

_Diversifier les maillages des structures de diffusion avec, non seulement, d'autres lieux culturels, le monde associatif et citoyen, mais aussi les tiers-lieux : maisons de jeunes, bibliothèques, musées, locaux associatifs, espaces publics, etc.

_Assurer la visibilité et la représentation de la diversité des styles de danse : street dances, danses traditionnelles, etc.

_Créer des programmes de résidence dans les écoles, les homes, les entreprises où la médiation n'est pas centrale mais où la rencontre est permise entre usager·ère-s et artistes.

_Augmenter le nombre d'événements, de festivals, tout au long de l'année afin d'attirer plus aisément de nouveaux publics.

_Inscrire la danse comme moyen d'expression et de discussion sur des préoccupations contemporaines, en créant des partenariats sur les territoires, entre autres avec les institutions provinciales et communales.

_Améliorer le nouveau décret diffusion en lui adjoignant un arrêté d'exécution par domaine ou discipline pour en respecter les spécificités.

« On peut danser partout, et c'est cela qui est beau ».

Hervé Koubi, chorégraphe

Développer une véritable politique territoriale de diffusion de la danse

_Constituer un réseau de danse wallon, rassemblant centres culturels, centres scéniques et centres d'art, pour permettre aux artistes de multiplier leurs opportunités d'emploi, de présentations et de rencontres avec les publics partout en Wallonie afin de limiter le risque de « zones blanches ».

_Créer une labellisation « scènes chorégraphiques », en dédiant aux structures des budgets spécifiques pour une programmation danse, équiper leurs infrastructures, et intégrer des expert.e-s en danse (conseiller.ère-s, curateur.rice-s, artistes).

_Confier à ces lieux labellisés des missions de médiation des publics, de coproduction et d'accueil en résidence.

_Inciter ces mêmes lieux à développer des collaborations sur le long terme avec des artistes ou compagnies (artistes associé.e-s, compagnonnages, etc.) et permettre l'implantation et la résidence administrative de compagnies de danse en Wallonie.

_Encourager la coopération et la diffusion en Flandre, à travers notamment le développement de nouveaux partenariats intercommunautaires.

Soutenir le rayonnement de la danse à l'international

_Renforcer l'équipe de l'agence Wallonie-Bruxelles Théâtre-Danse afin de développer ses activités de promotion à l'international et augmenter la visibilité des artistes chorégraphes.

_Mener une politique « de prestige » en encourageant l'intégration de la danse dans les missions diplomatiques, permettant aux chorégraphes de s'inscrire sur de nouveaux marchés.

4. STRUCTURER L'ÉCO-SYSTÈME EN RÉSEAU

Renforcer et structurer l'écosystème global de la danse

_Cartographier le secteur de la danse, pour travailler à sa structuration et accroître les liens entre ses différents opérateurs et les communautés linguistiques.

_Renforcer les moyens humains du Service de la danse afin de mieux accompagner, évaluer et élargir une politique de la danse. À titre d'exemple, le dernier bilan du conseil de la danse date de 2018...

_Réduire les conflits d'intérêt au sein des commissions d'avis, tout en veillant à renforcer l'expertise sur la danse au sein des sessions.

_Initier des rencontres annuelles entre les différent·e·s acteur·rice·s du secteur pour favoriser la rencontre et le dialogue, rassembler les connaissances et tisser des liens entre les structures actives en danse.

_Produire des études et des statistiques qui rendent compte du formidable essor, des pratiques amateurs, du développement des réseaux de diffusion sur le territoire national et à l'étranger, de la vitalité de la création artistique, de la structuration professionnelle.

_Déterminer les chantiers prioritaires et les structures afin d'identifier les personnes-ressources à mobiliser à cet effet ; réaliser un contrat de filière en danse.

**« La parole divise.
La danse est union. »**

Maurice Béjart, chorégraphe

CONCLUSION

Ce mémorandum est le fruit d'une réflexion globale établie en consultation avec des opérateurs du secteur, en vue de déployer une politique élargie pour la danse. En filigrane de chacune de ces 37 recommandations, se dessine une vision globale pour la danse, pour aujourd'hui et son futur, avec un impératif, celui de refinancer ce secteur créatif, inclusif et innovant.

VERS UNE VISION ÉLARGIE

Depuis plus de 20 ans, les budgets dévolus au secteur de la danse semblent lancés dans une course, perdue d'avance, derrière l'inflation. Avoir une vision globale du secteur aujourd'hui – de ces acteur·rice·s, de sa vitalité, de son inclusivité – est indispensable pour prendre la mesure des moyens dont il a besoin.

Unir l'existant, son histoire, ses pratiques et ses lieux, les visions nouvelles de la discipline, et son réseau d'opérateurs riche et varié.

RENDRE VISIBLE

Donner plus de visibilité à ceux qui font la danse, la pratiquent, la regardent : les académies de danse, les écoles de danse privées, les conservatoires, les humanités artistiques, les centres de création et de créativité, les artistes et compagnies, les centres culturels, les

structures de création et diffusion, les structures de service... Mais aussi tous les acteur·rice·s invisibilisé·e·s encore trop nombreux·ses ; les spectateur·rice·s qui s'émerveillent et se questionnent ; les un·e·s et les autres qui parfois maîtrisent peu le français et trouvent dans la danse une façon de porter ensemble un regard sur le monde, sans avoir besoin des mots pour se comprendre ; nous toutes.

UN ENJEU DE SOCIÉTÉ

Qu'elle soit sacrée, sociale, artistique ou festive, la danse permet à chacun·e de participer à la vie sociale et culturelle. La danse se fait l'écho de nos interrogations et répond aux évolutions actuelles. Il est, dès lors, nécessaire d'accroître la reconnaissance de cet art dans la diversité de ses esthétiques, de ses pratiques et de ses domaines d'intervention. Il est un enjeu de société de faire de la danse un secteur prioritaire des politiques culturelles.

« On n'arrête pas un peuple qui danse. »

Sarah Chardonnens, autrice

CONTREDANSE

Isabelle Meurrens

Directrice

+32 (0) 479 64 26 62

isabelle@contredanse.org

www.contredanse.org

RÉSEAU DES ARTS CHORÉGRAPHIQUES

Anaïs Lambert

Coordinatrice

+32 (0) 475 37 26 80

anaïs@larac.be

www.larac.be

CONTACT

